



Club Français des Chiens Nordiques et des Spitz du Japon

Demande d'homologation du titre de Champion du Club Français des Chiens Nordiques et des Spitz du Japon

1. Préambule

Lors de sa réunion du 8 novembre 2015, le Comité a décidé, sur proposition de votre Président, de créer le titre de **Champion du Club Français des Chiens Nordiques et des Spitz du Japon**

Le but est de proposer un titre de champion en complément aux nouveaux titres institués par la SCC en 2015 et pour cela,

- Valoriser les chiens très bien classés lors de notre Nationale d'Elevage,
- Se baser, pour les critères de beauté, exclusivement sur les expositions pour lesquelles le Club choisit les juges,
- Développer la participation de qualité aux Régionales d'Elevage,
- Réserver ce titre aux seuls adhérents,
- Proposer un titre qui se situe entre le titre de *Champion de France de Conformité au Standard*, qui doit rester le « top » et le *Recommandé coté 4*,

Le propriétaire recevra un diplôme personnalisé au design de qualité et le CFCNSJ s'efforcera de faire enregistrer ce titre dans la base de données de la Société Centrale Canine afin qu'il apparaisse sur les pedigree.

Ce titre entre en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2016.

2. Demande d'homologation

Toute demande d'homologation d'un titre de **Champion du Club Français des Chiens Nordiques et des Spitz du Japon** doit être envoyée par La Poste au Président du CFCNSJ. Toute demande effectuée par courriel ne sera pas traitée. Le Président du CFCNSJ la vérifie et, soit la retourne au propriétaire du chien pour mise en conformité si elle est non conforme ou incomplète, soit valide le titre et transmet le diplôme au propriétaire du chien.

Le délai de transmission du diplôme est de deux semaines.

3. Conditions d'obtention

Elles sont précisées dans le Règlement approuvé par le Comité le 8 novembre 2011 et joint page 2.

4. Formulaire de demande et pièces à envoyer au CFCNSJ

Ce formulaire est donné en page 3.

Le président, mis à jour le 1^{er} avril 2016



Club Français des Chiens Nordiques et des Spitz du Japon

REGLEMENT DU TITRE DE CHAMPION DU CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES ET DES SPITZ DU JAPON (adopté le 8 novembre 2015)

Pour prétendre au Titre, le sujet doit satisfaire les critères suivants :

Cynophile	Titulaire d'un pedigree FCI
	+ identification ADN enregistrée dans la base de la SCC (*)
Beauté	un EXC classé 1 ^{er} ou 2 ^{ème} en NE en CI ou CO ou CT
	+ un EXC classé 1 ^{er} ou 2 ^{ème} en SPE en CI ou CO ou CT
	+ un EXC classé 1 ^{er} ou 2 ^{ème} en RE en CI ou CO ou CT
	+ tous les critères de beauté avec 3 juges différents
	+ Tous les critères de beauté doivent être satisfaits durant la même année civile
Comportement	Test du caractère du CFCNSJ
	ou CSAU (*)
	ou CANT
	ou Brevet de chien de Traineau
Santé	Dys. hanche A ou B
	+ pour les Samoyèdes uniquement : Dépistage MHOC
Administratif	Propriétaire(s) à jour de cotisation au CFCNSJ à la date de la demande d'homologation
	+ paiement de 15 € au CFCNSJ

(*) ou équivalent étranger pour les chiens étrangers

Abréviations :

EXC =Excellent SPE =Spéciale de Race
CI =Classe Intermédiaire RE =Régionale d'Elevage
CO =Classe Ouverte NE =Nationale d'Elevage
CT =Classe Travail

Le propriétaire du chien doit faire la demande d'homologation du titre auprès du Président du CFCNSJ, au plus tard le 1^{er} mars l'année suivant la satisfaction des critères de beauté, sous peine de forclusion définitive.

Le chien se voit décerné le titre suivant suivi du millésime, par exemple :

Champion du Club Français des Chiens Nordiques et des Spitz du Japon 2016

Tout chien peut se voir décerné le titre plusieurs fois s'il satisfait les critères plusieurs années.

Le Comité du CFCNSJ reconduit tacitement chaque année le règlement de ce titre mais peut également le modifier ou le supprimer lors de toute réunion statutaire.

Le 8 novembre 2015



Club Français des Chiens Nordiques et des Spitz du Japon

DEMANDE D'HOMOLOGATION DE TITRE DE CHAMPION DU CLUB FRANÇAIS DES CHIENS NORDIQUES ET DES SPITZ DU JAPON

Par la présente, je soussigné demande l'homologation du titre de Champion du Club Français des chiens Nordiques et des Spitz du Japon,

Nom du chien : Affixe

Race : Sexe : Né(e) le :

Tatouage / microchip : N° LO :

PROPRIETAIRE

(M/Mme/Mlle) Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays : Email :

Type d'expo. (1)	Lieu	Date	Classe d'engagement	Qualificatif et classement (2)	Nom du juge

Mon numéro d'adhérent au CFCNSJ pour l'année en cours est le Je vous prie de trouver ci-joint, conformément au règlement de ce titre, un chèque de 15 € à l'ordre du CFCNSJ OUI

Pièces à fournir par le propriétaire, copie :

des trois slips de jugements des expositions du tableau ci-dessus OUI

du rapport officiel de dépistage de la dysplasie de la hanche OUI

du pedigree complet (Sauf pour les Kaï et les Hokkaido pour lequel il n'est pas exigé) OUI

de l'empreinte génétique du sujet (pour les chiens LOF : préalablement enregistrée par la SCC) (3) OUI

du Test de Caractère du Club ou du CSAU ou du CANT ou du Brevet de travail pour les Chiens de Traineau ou de l'équivalent étranger pour les chiens résidant à l'étranger OUI

du rapport de dépistage des tares oculaires (pour les Samoyèdes uniquement) OUI

**TOUTE DEMANDE DOIT ÊTRE ENVOYEE EXCLUSIVEMENT SOUS FORME PAPIER
TOUTE DEMANDE INCOMPLETE OU NON CONFORME NE SERA PAS TRAITEE**

Date et signature du propriétaire :

Cette demande, avec les pièces nécessaires, doit être envoyée à : M Jacky Martin Les Charmilles Route de la Bête 78730 Rochefort en Yvelines	Nota 1 : RNE : Réunion Nationale d'Elevage du CFCNSJ RRE : Réunion Régionale d'Elevage du CFCNSJ SPE : Spéciale de Races Nordiques et Asiatiques en exposition Nationale ou Internationale	Nota 2 : EXC 1 ^{er} ou EXC 2 ^{ème} Nota 3 : Pour les chiens LOF dont l'emprise n'est pas encore dans la base de la SCC, se mettre en conformité avec la SCC, voir http://www./scc.asso.fr/Demander-l-enregistrement-d-une,653
---	--	--